



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ



collège  
**LOUIS ARAGON**



# SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

## LABELLISÉE PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

De la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>



# INSCRIPTION 2017-2018

## TESTS SPORTIFS DE SÉLECTION

Mercredi 03 Mai 2017 à 13H30

Terrain synthétique du Treffort – CHATENUY le ROYAL

Ouvert en 1982, le Collège Louis ARAGON est un établissement très agréable :

Effectifs: 280 élèves, 45 personnels (dont 25 enseignants)  
 Un climat scolaire calme, propice au travail et au suivi individuel,  
 Des personnels dynamiques et motivés,  
 Des équipements récents - un site entièrement rénové.

Des valeurs importantes au collège :  
 Le respect (de soi et des autres),  
 L'ambition (pour viser toujours le maximum),  
 La réussite (créer les meilleures conditions pour tous).

La création de la section sportive scolaire football est conforme à la [circulaire éducation nationale N°2011-099 du 29-9-2011](#).

Nous vous invitons à consulter ce texte.



## Le club ASCR

Association Sportive de Châtenoy-le-Royal

Avec ses 350 licenciés et ses 18 équipes engagées dans les championnats régionaux et départementaux, l'ASCR est un club phare de la région chalonaise. Sa politique sportive se tourne résolument vers la formation. (obtention du label **école de foot et EFF au féminin**)

Les sections sportives de la 6ème et à la 3ème au collège Louis Aragon sont un tremplin formidable pour nos jeunes joueurs et joueuses, pour leur progression sportive et éducative. Pour cette rentrée 2016-2017, l'élève pourra rester dans le club de son choix, cette section se veut être « un centre d'entraînement » pour des élèves motivés de tout le bassin chalonais.

**Jean-Christophe FREDERIC • Président de l'ASCR**



## La Mairie de Châtenoy-le-Royal

La commune de Châtenoy-le-Royal est fière de compter 18 associations sportives dynamiques dont l'association sportive de football.

C'est grâce à l'implication de l'équipe pédagogique du collège, des dirigeants et entraîneurs de cette association que, avec M. Henri Lombard – adjoint au Maire en charge des sports, nous sommes heureux de mettre à disposition de la section sportive football les moyens humains et matériels pour défendre les valeurs éducatives sportives.

**Marie MERCIER • Sénateur-Maire de Châtenoy-le-Royal • Vice-Présidente du Grand Chalon**

# La section sportive scolaire

## Qu'est-ce qu'une section sportive scolaire Football ?

Une section sportive scolaire est un dispositif « Education Nationale » qui permet à des collégiens de se perfectionner et de progresser dans leur sport, en suivant deux fois par semaine, un entraînement spécifique inclus dans l'emploi du temps scolaire (mardi et vendredi de 16h à 17h30).

## Quelle est la particularité de la section sportive scolaire de Châtenoy-le-Royal ?

Parrainée par M. FRANCK RAVIOT, elle a reçu l'autorisation d'ouverture du Rectorat de l'Académie de DIJON et est labellisée par la Fédération Française de Football. Elle a comme club support l'Association Sportive de Châtenoy-le-Royal. Elle fonctionne avec le collège public Louis Aragon de Châtenoy-le-Royal. Les entraînements ont lieu sur le terrain synthétique du stade du Treffort situé à 100 mètres du collège.

L'encadrement est assuré par un éducateur sportif diplômé d'état mis à disposition par la ville de Châtenoy-le-Royal et des éducateurs de l'ASCR sous la responsabilité des professeurs d'EPS du collège. **Les joueurs et joueuses peuvent rester dans leur club. La priorité reste l'intérêt de l'élève et sa progression.**

## Qui peut intégrer la section sportive scolaire de Châtenoy-le-Royal ?

Tout élève de la région chalonaise entrant en 6ème ou déjà collégien (une dérogation est à demander à la DSDEN 71) et licencié dans un club de foot, ayant satisfait aux épreuves physiques et techniques des tests d'entrée en Section Sportive et présentant un bon dossier scolaire.



L'affectation définitive de l'élève au collège Louis Aragon, **relève de la seule compétence de l'inspecteur d'académie** - Directeur académique des services de l'Education Nationale de Saône et Loire. Des dérogations peuvent être accordées dans la limite des places disponibles au titre du motif « parcours particulier de l'élève ».

## Pourquoi s'inscrire en section sportive scolaire ?

Une section sportive constitue un dispositif de réussite et de valorisation des compétences et des aptitudes des jeunes. **(La section sportive scolaire est un choix non payant.)**

- un élève de section sportive **va s'entraîner plus** (deux entraînements hebdomadaires plus une séance club). Il **va s'entraîner mieux** : les groupes de travail sont plus restreints donc les répétitions plus fréquentes, les corrections plus adaptées, le travail plus individualisé.
- surtout un élève de section sportive va pouvoir concilier travail scolaire et pratique sportive de façon plus satisfaisante, car les séances se terminent vers 17h30, ce qui permet de faire les devoirs et de récupérer.

## Que fait-on en section sportive ?

Sur le plan scolaire, un élève en section sportive suit le même enseignement que n'importe quel autre collégien. Certaines compétences travaillées en section sportive seront valorisées dans le livret scolaire unique. Sur le plan sportif, « **la méthode Coerver** » sera très largement utilisée. Le contenu des séances sera basé sur le développement des qualités techniques de l'élève, de sa confiance et de sa créativité. **« Augmenter le degré de confort avec le ballon pour être meilleur dans le jeu »**

## Les modalités d'inscription

Renseignements administratifs et retrait des dossiers d'inscription :

**Secrétariat du Collège Louis Aragon** - 6 avenue Georges Brassens -71880 Châtenoy-le-Royal

Tel : 03 85 87 70 70 - Mail : [0711585m@ac-dijon.fr](mailto:0711585m@ac-dijon.fr) Site internet : <http://col71-louisaragon.ac-dijon.fr>

Renseignements techniques : **Franck COURDIER** – Tel : 06 11 13 29 34

Mail : [franck.courdier@gmail.com](mailto:franck.courdier@gmail.com)

Dossiers d'inscription également à télécharger sur le site : <http://www.foot-aschatenoy71.fr>

En partenariat avec  
**la Fédération Française de Football**  
Section sportive reconnue par  
**l'Académie de Dijon depuis 2014**



## Franck RAVIOT

Adjoint de Didier Deschamps. Entraîneur gardiens de l'équipe de France, est officiellement le parrain de la section sportive.



*« Donner, recevoir, partager ...  
Ces vertus fondamentales du sportif sont de tous les pays et de toutes les époques. Elles sont le sport, elles sont le football .  
La section sportive c'est l'association de deux maillons, la scolarité et le sport, essentiels à la construction intellectuelle, culturelle, morale et physique d'un jeune citoyen . »*

**Franck RAVIOT**



Visite de Franck RAVIOT - Parrain de la Section Sportive - 17/12/2015



Intervention de Clément TURPIN - 13/10/2015